

# Conditions Générales de ventes 2022

Nos prix sont modifiables à toute époque de l'année.

De convention expresse, les prix facturés sont ceux de la date de livraison.

Les prix, marchés et ventes, traités par nos représentants, ne sont définitifs qu'après acceptation de notre part. Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans garantie.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires, quel que soit le mode de transport. Notre responsabilité cesse donc dès la sortie des marchandises de nos usines.

Les produits sont livrables franco de port et d'emballage en France métropolitaine pour toute commande d'un montant supérieur ou égal à 915 euros HT.

Pour les acheteurs relevant de la catégorie revendeur / distributeur, le cout du transport est facturé.

Pour toute commande livrée hors France métropolitaine, le cout du transport est à la charge de l'acheteur.

Dans le cas de transport express, les frais sont à la charge de l'acheteur.

Pour toute commande inférieure à 150 euros HT, des frais de traitement d'un montant de 10 euros HT seront facturés.

Les fournitures défectueuses ne peuvent engager notre responsabilité au-delà de leur remplacement.

Toute réclamation relative à la facturation ou à la livraison doit nous parvenir au plus tard cinq jours après la livraison de la marchandise ou la réception de la facture.

Les traites n'entraînent pas une dérogation au lieu de paiement qui est CHAMPFORGEUIL.

Nos conditions de règlement sont de 30 jours calculées à partir de la date de la facture.

Pour toute commande livrée hors France métropolitaine, le règlement est comptant avant expédition de la marchandise.

Pour règlement anticipé, aucun escompte n'est accordé.

En cas de paiement tardif, nous nous réservons le droit de facturer les intérêts au taux légal en vigueur.

Par référence à la loi n° 80.335 du 12 mai 1980, la société FRANCE PROTECT se réserve expressément la propriété des marchandises vendues jusqu'à complet paiement du prix.

L'acheteur est responsable des marchandises dès la délivrance, y compris des risques de transport.

La marchandise pourra être reprise sur simple sommation si les paiements ne sont pas effectués aux dates convenues.

Dans tous les cas de contestation, le tribunal de commerce de CHALON-SUR-SAÔNE est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

**FRANCE PROTECT SARL** - 300 000 EUROS – 405 292 897 00023 RCS CHALON SUR SAONE – TVA  
FR96405292897

**Siège social** : 17 rue André Marie Ampère - 71530 CHAMPFORGEUIL Tél +33 (0)3 85 87 13 13 Fax +33 (0)3 85 87 14 14

**Agence Ouest** : La Grosselinière - 85510 LE BOUPÈRE Tél. +33 (0)2 51 57 98 91 Fax. +33 (0)2 51 57 01 84  
Mail [contact@france-protect.fr](mailto:contact@france-protect.fr) - Web site [www.france-protect.fr](http://www.france-protect.fr)